



Que faire pour être entendu sur scène ?

Atelier VOIX et TEXTE

animé par **Françoise Walot** les 28 et 29 septembre 2013

Un des objectifs principaux du comédien est d'être entendu de son public, mais c'est bien souvent une des choses les plus difficiles à réaliser sans « forcer » sa voix.

L'objectif principal de ce stage est d'aborder cette difficulté. Nous verrons comment être entendu et compris sur scène et comment rester « juste » tout en « remplissant l'espace ».

Pour cela, nous essayerons de trouver ce qui peut nourrir l'énergie vocale de l'acteur : le souffle, les sons, les images et les sensations, mais aussi ce qui aide à préciser la pensée et à penser ce que l'on dit.

Nous travaillerons sur le rapport au langage : le sens des mots, les rythmes et les sonorités de la langue française.

Nous explorerons comment voix, pensée, émotion et texte interagissent.

Après un échauffement vocal, nous ferons des exercices individuels et collectifs d'exploration du texte.

Je propose de travailler à partir d'un auteur commun : **RACINE**, dont la langue puissante me semble un support idéal pour le travail et les objectifs de ce stage.

Venez avec une quinzaine de lignes, **parfaitement mémorisées**, d'un monologue ou d'une longue réplique, puisés dans l'œuvre théâtrale de l'auteur.

Françoise Walot

Comédienne, elle **donne des cours de voix** pour les comédiens.

Née à Bruxelles en 1961, elle a obtenu dans les années quatre-vingts un premier prix et un diplôme supérieur en art dramatique au Conservatoire de Liège (classe de René Hinaux).

En 1993, elle a suivi une formation de professeur de voix auprès de **Kristin Linklater aux Etats-Unis.**

Elle **a enseigné la voix** aux Conservatoires de Liège et de Mons et actuellement donne cours à la Birmingham School of Acting (Angleterre).

Le travail de voix qu'elle propose est basé sur la méthode de « libération de la voix naturelle ».

Entre 1983 et 2010, elle a joué dans de très nombreuses productions classiques et de théâtre contemporain, a notamment travaillé avec Isabelle Pousseur, Jacques Delcuvellerie et Philippe Van Kessel.

Elle a mis en scène les textes de l'auteure belge Chiquet Mawet et, dans les années 2000, a collaboré à la création de nombreux spectacles féministes (Paroles de femmes, Les Femmes savent Pourquoi).

Elle a chanté dans le groupe 'Ik Zeg Adieu' dirigé par Lucy Grauman et a fondé un trio vocal « Les Fridas » avec Elisabet Brouillard et Yasmine Laassal.

Dates : 28 et 29 septembre 2013 de 10h à 18h.

Lieu : Salle de l'Amicale des Professeurs du Collège St Michel, Rue Père E. Devroye, 12 -1040 Bruxelles.

Niveau : L'atelier s'adresse à des comédien(ne)s avec une petite expérience théâtrale, et/ou qui ont déjà une connaissance (même élémentaire) du travail de voix.

Matériel didactique:

Copie du texte choisi et mémorisé (voir ci-dessus).

Tenue :

- Vêtements confortables.
- Aux pieds :
chaussons de danse (idéal) qui épousent bien la forme du pied et permettent un bon contact avec le sol. Pas de baskets. Pas de travail en chaussettes.

P.A.F. : 55 euros pour les ABCDéens (membres d'une troupe affiliée à l'ABCD) – 60 euros pour les membres d'une troupe affiliée à la FNCD via – l'ACTH – l'ANTA ou l'ALTA et 65 euros pour « les autres ».

Pour vous inscrire ?

Effectuez le paiement de la PAF sur le compte de **l'ABCD n° BE16 1430 5304 6674 (BIC : GEBABEBB)** avec la mention « stage + nom de l'animateur » **ET envoyez vos coordonnées** (*nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, GSM, e-mail et, si vous faites partie d'une troupe, le nom de celle-ci*) à **Micheline Christophe**, par e-mail (stages@abcd-theatre.be) ou par courrier : avenue de l'Aquilon, 6/1, à 1200 Bruxelles.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION AUX STAGES ABCD

Le nombre de places par stage étant limité (12 participants), les inscriptions sont prises en considération **par ordre d'arrivée des paiements**.

En cas de désistement plus de 15 jours avant le début du stage, le montant de l'inscription (déduction faite de 15 euros pour frais administratifs) n'est remboursable que si un(e) autre stagiaire peut remplacer la personne défaillante. En cas de désistement moins de 15 jours avant le début du stage, aucun remboursement n'est possible.

Toute contestation sera tranchée par le C.A. de l'**ABCD**.